Le Soir
PANORAMA

Le Soir sur Internet :
http:www.lesoirdalgerie.com
E-mail :
info@lesoirdalgerie.com

TRIPARTITE, PACTE SOCIAL :

Cela sert à quoi ?

La 13e tripartite vient de s terminer. Que peut-on en retenir ? Rien, sinon que c'est la 13e du genre, c'est-à-dire une rencontre où tout le monde est d'accord sur tout, où les échanges et les débats contradictoires sont totalement absents et où on est d'accord pour que rien ne change. Les organisations patronales ont même regretté au cours de cette réunion d'être contraintes d'apprendre par la presse que d'importantes mesures concernant l'entreprise sont décidées par le gouvernement en l'absence de toute concertation (cf. la LFC 2009). Mais qu'à cela ne tienne !

Encore mieux, la revalorisation du SNMG y est présentée comme le résultat d'âpres négociations alors même que dans tous les pays du monde, cette revalorisation est automatique et annuelle et sert à ajuster l'évaluation du salaire minimum à celle de l'inflation et du coût de la vie. Tout simplement. (En France cet ajustement a lieu en janvier de chaque année). «Quant au fameux «pacte économique et social», document bien «maigre» et qui «n'engage que ceux qui le lisent», il a été reconduit on ne sait pour quels objectifs.

Pourtant, beaucoup d'espoirs étaient fondés sur cet accord tripartite qui devait mobiliser réellement les acteurs économiques et sociaux autour des défis que devait relever notre économie.

Il faut rappeler, en effet, que c'est déjà à la fin des années 1980 que les réformateurs du FLN, en écho aux revendications de l'UGTA, lancent l'idée de l'adoption d'un pacte social. Mais la Centrale syndicale, craignant de voir sa marge de manœuvre sérieusement rognée par des engagements pris dans un contexte politiquement et socialement instable, a fait la sourde oreille aux propositions du gouvernement. Au début des années 2000, la nouvelle équipe arrivée aux affaires relance l'idée et propose la conclusion d'un pacte économique et social, le rajout du qualificatif économique était là comme pour marquer l'impératif d'une dichotomie voulue par le gouvernement : du social oui mais adossé à une performance et une compétitivité économiques avec tout ce que cela comporte comme objectifs d'amélioration de la productivité, d'abandon de l'assistanat, d'accélération des privatisations, d'ouverture économique, de libéralisation des prix... Le social n'est pas consubstantiel à l'Etat. Celui-ci ne porte pas en lui même l'impératif social quelle que soit la situation de l'économie. Alors, certes les partenaires sociaux ont des exigences sociales mais ils ont aussi des devoirs économiques. Le problème était et reste précisément de définir ces devoirs économiques et de les situer dans un projet consensuel qui propose une allocation des ressources acceptée par tous et la justifie. Nous pouvons observer en tout cas qu'en cette période du début de la décennie 2000, il y a avait encore un air de rigueur et en tout cas un discours moins populiste. Tout cela semble avoir fait long feu et la rente pétrolière est passée par là (encore une fois !)

Qu'est-ce qu'un pacte social ?

Mieux encore, que pourrait être un pacte économique et social comme l'ont dénommé les Algériens ?

Il faut observer, en effet, que cette appellation de pacte économique et social est spécifique à l'Algérie (encore une spécifité algérienne !)

Dans les pays à démocratie avancée, on parle de pacte social. C'est dans les pays nordiques que la pratique de pacte social a le plus prospéré.

Nous savons que dans ces pays, c'est le système de démocratie de négociation qui est en œuvre. Une démocratie sociale faite de dialogue, de négociation et d'élaboration de consensus et non pas celui de démocratie de conflit, qui caractérise par exemple le système français, faite de revendications, de manifestations et surtout de grèves syndicales. Dans les pays nordiques (Suède, Danemark, Finlande), le pacte social est un accord tripartite qui porte sur la politique sociale de l'Etat. Il définit plus précisément, les principes qui président à la politique sociale, celle du pouvoir d'achat et des salaires, celle plus sensible encore du droit du travail, notamment le code du travail. Ce pacte est négocié par les syndicats, le patronat et le gouvernement. Il est adopté et son application est suivie régulièrement par chacun des partenaires. Il est renégociable à délai défini, en principe un an. Généralement, les syndicats y revendiquent l'indexation des salaires (indexer les salaires au coût de la vie), l'assurance-chômage et un système de protection sociale par répartition, fondé sur la solidarité et la redistribution.

Le recours à la grève par les syndicats devient exceptionnel et les révisions de la politique sociale par l'Etat ne peuvent avoir lieu qu'en concertation avec les syndicats. Le patronat, pour sa part, obtient un ensemble de «souplesses» qui touchent à la flexibilité du marché du travail, la négociation du niveau de la pression fiscale qui pèse sur les entreprises ainsi que la révision des politiques salariales, tous ces dossiers ayant été discutés lors de l'élaboration du pacte social.

Par Abdelmadjid Bouzidi
abdelmadjidbouzidi@yahoo.fr

Le gouvernement, quant à lui, défend la stabilité macroéconomique, les équilibres financiers internes et externes, la mobilisation des acteurs économiques pour une croissance économique robuste, c'est-à-dire sans déficit budgétaire et sans inflation, et durable. Bien évidemment, ce pacte est un consensus, c'est-à-dire «une solution qui ne satisfait personne mais avec laquelle tout le monde peut vivre». Une solution qui fait en tout cas avancer la société dans la résolution de certains de ses problèmes. En Algérie donc, un pacte économique et social a été signé par l'UGTA, les organisations patronales et le gouvernement.

Ce pacte n'a pas été malheureusement du niveau de ceux signés dans les pays nordiques. Il est resté vague, peu détaillé et sans obligations clairement établie. On aurait aimé qu'à l'occasion de cette 13e tripartite, les partenaires sociaux et le gouvernement engagent enfin un vrai débat et un dialogue approfondi sur au moins trois dossiers :

1 - Comment construire une économique compétitive et efficace

2 - Comment consolider l'Etat redistributif

3 - Comment construire la cohésion sociale.

Même si le pacte économique et social doit être de portée plus modeste, il constitue une occasion tellement attendue pour les Algériens de débattre sérieusement des perspectives économiques nationales, du projet économique que nous voulons pour notre pays et de ce que chacune des forces vives de l'économie peut y apporter. La réussite, le succès passent obligatoirement par la mobilisation de tous et celle-ci exige le dialogue, la délibération, l'échange.

A. B.

POUSSE AVEC EUX !

Par Hakim Laâlam

laalamh@yahoo.fr
laalamhakim@hotmail.com
hlaalam@gmail.com

Dans la vie, y a ceux qui ont le bon numéro et ceux qui ne l'ont pas !

Economie. Air Algérie signe un gros contrat d'acquisition de 7 avions de marque Boeing et ATR. Un contrat salué comme il se doit par…

… tous les supporters des Verts !

J'ai effacé tous les autres numéros dans mon agenda téléphonique. Même ceux des membres de ma famille. Proche ou éloignée. Rien à faire d'eux, rien à cirer de leurs coordonnées. J'allège ainsi la mémoire encombrée de mon répertoire téléphonique, je gagne en rapidité dans l'exécution des différents programmes et connections que m'offre ce Smartphone, lequel jusque-là était plutôt lent, à cause justement d'une liste trop longue de gens pas nécessairement indispensables à ma vie. Et, au final, après cette lessive en profondeur de mon listing, je ne garde bien sûr qu'un seul et unique numéro. Celui-là, je n'y touche pas ! Que dis-je ? Je le préserve dans le fin du fin de la mémoire de mon mobile. Mieux encore, je l'ai aussi enregistré dans celle de mon ordinateur domestique. Et surtout pas dans celui du bureau, au *Soir d'Algérie*, car, les connaissant les jaloux, ils pourraient me le chiper ce numéro. Pour encore plus de précautions, je me suis même autotatoué ce numéro sur l'épaule. Pas question, là aussi, d'avoir recours à un autre tatoueur que moi, sinon, il aurait fallu que je m'en débarrasse ensuite, que je l'élimine, le pauvre homme. Et même à la maison, le soir lorsque je dors, je n'enlève pas mon pyjama. D'accord, il s'agit de mon épouse et de mes enfants, mais même là, je ne fais confiance à personne. Ils pourraient relever le numéro sur mon épaule dénudée, le noter, et lors de bavardages avec les voisins ou avec les camarades à l'école le leur communiquer. Bon, il est vrai que malgré tout ce dispositif, je n'ai pas réglé un dernier détail. Un détail qui me turlupine au plus haut point. J'ai peur de parler pendant mon sommeil. Et de divulguer à l'insu de mon plein gré le fameux numéro que je garde caché, secret. Ça m'angoisse tellement que je n'en dors plus, je n'en ferme plus les yeux la nuit. Remarquez, c'est tant mieux. Si je ne dors pas, si je reste éveillé, je ne peux pas parler dans mon sommeil. Logique ! D'accord, les nuits d'insomnie se succèdent et me mettent physiquement et mentalement à plat. Je sens même que je suis au bord de la grosse dépression nerveuse. Mais, maâlich ! Personne d'autre que moi n'aura le numéro de portable du directeur général de l'hôpital de ma ville. C'est inestimable comme trésor par les temps qui courent. Avec seulement 900 000 doses de vaccin contre la grippe A pour 34 millions d'habitants, moi, j'ai le bon numéro ! Et je fume du thé pour rester éveillé à ce cauchemar qui continue.

H. L.

www.tacervellesarrete.blogspot.com